

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe

Vol. 54

LEVIS — AOUT 1948

No 8

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

ORGANE DU BUREAU DES ARCHIVES

de la

PROVINCE DE QUÉBEC

O notre Histoire, écrivain de perles ignorées
Je baise avec amour tes pages vénérées



DIRECTEUR

PIERRE-GEORGES ROY

LE BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. 54

LEVIS — AOUT 1948

No 8

LA BIBLIOTHÈQUE DU CURÉ PORTNEUF

Les curés du régime français au Canada n'étaient pas des bibliophiles. Les libraires étaient plus que rares et il fallait acheter les livres directement en France. Les prix, de ce fait, étaient élevés et les curés n'étaient pas riches. La plupart des prêtres possédaient juste les livres absolument nécessaires à leur ministère.

Le curé de Saint-Joachim, près de Québec, qui avait des biens de famille, avait pu acheter un certain nombre de livres. On sait que l'abbé Philippe-René Robineau de Portneuf fut "massacré" par les Anglais le 23 août 1759 avec sept de ses paroissiens qui tentaient de défendre leurs foyers contre les envahisseurs. Les versions française et anglaise de cette affaire diffèrent totalement. Les Anglais prétendent que le curé Portneuf avait les armes à la main comme ses paroissiens, ce qui le plaçait dans la même condition que les combattants. D'autre part, la version française la plus répandue veut que l'abbé Portneuf accompagnait ses paroissiens comme aumônier ou chapelain. Il n'est pas facile d'établir la vérité à ce sujet.

La bibliothèque de l'abbé Portneuf fut inventoriée par le notaire Crespin le 24 janvier 1760. Nous donnons les titres de ses livres d'après le texte même de Crespin. Celui-ci, peu connaisseur en langue latine, a donné parfois des titres plus ou moins corrects:

"Premierement deux vieux tomes reliés en veau des Sermons du pere Larue.

Item un vieu tome relié; Deux intitulé Instruction Courte et familiere pour tous les dimanches et principales fetes de l'année.

Item un vieu tome relié idem intitulé des Reflections Spirituelle pour servir aux personnes qui font des Retraites.

Item deux vieux tomes relié idem, intitulé le pastorale du diocesse de Limoge.

Item un vieu tome deuxieme relié idem intitulé Carême de Messire Jean Louis de Fromentier.

Item un vieu tome relié idem des Sermons pour le Carême.

Item un vieu tome Second relié intitulé panegerique des Saints par le dit Fromentier.

Item un vieu tome relié idem intitulé Sermon du pere La Rue pour Les avants.

Item un vieu tome relié idem intitulé La manierre de Bien instruire Les pauvres.

Item un vieu tome idem relié idem intitulé le pastorale de St Charles Boromee.

Item un vieu tome idem relié idem intitulé Les véritables actes des martyrs.

Item trois vieux tomes relié idem intitulé Le traité de la Religion Chretienne.

Item trois vieux tomes relié idem intitulé Eloge des Saints.

Item cinq vieux tomes reliés idem intitulé ordonnances et instructions pastorales des Mrs Les Evesques de Luçon et de la Rochelle.

Item deux vieux tomes relié idem intitulé Cathechismes ou abrégé de la doctrine Chretienne par Monsieur de la Citardie Curé de St. Sulpice.

Item un vieu Livre relié idem intitulé Instructions sur le manuel.

Item un vieu tome relié idem intitulé Les Erreurs des protestants.

Item un vieu Livre Relié idem intitulé Recüelle hystoire des Bulles, Constitutions, Brefs de decret et autres actes.

Item un vieu tome 2^e relié idem intitulé traité de L'oraison et de la meditation.

Item un vieu tome relié idem intitulé L'année pastorale tome 4^o.

Item un vieu tome relié idem intitulé Lettres du Reverend pere Alexandre.

Item un vieu tome relié idem intitulé Lettres du pere Alexandre.

Item un vieu tome relié idem in folio intitulé Le guide des pecheurs.

Item un vieu Livre, relié idem et mangé des Rats intitulé oraison funebre.

Item deux vieux idem intitulés Com^o. de la chirugie Lautre les oeuvres chirugique et les devoirs relié en parchemin intitulé le medecin charitable 4^e volume.

Item deux vieux tomes reliés en papier marbré intitulés premier et deuxieme avertissement de M^r Levecque de Soissons a ceux qui dans son diocesse se ont déclaré appelant de la Constitution Unigenitus.

Item un volume relié en parchemin intitulé.....

Item un Livret quatrieme tome Couvert en papier marbré intitulé homelie Cinquieme, pour le Sixieme dimanche apres La pentecoste sur la penitence de David.

Item un vieu Livre relié en veau dechire portant pour titre le Cours de la theologie morale 2^e parties.

Suivent les livres latin

Item un grand livre in folio Latin Son couvert dechire Jusqu'au 15^e feuillet intitulé Les Cas de Consciẽce.

Item deux vieux Livres reliés idem intitulé Corpus Juris Canonici.

Item un vieu tome in quarto relié idem intitulé L'histoire du Canada en Latin.

Item un vieu Breviaire en parties les feuillets dechiré et La Couverture.

Item un vieu dictionnaire Latin La Couverture et une partie dechiré Jusqu'au Compris les Lettres A I O.

Item un vieu livre relié en veau intitulé Toleti instru. Sacerd.

Item un vieu livre relié idem intitulé Biblia Sacra.

Item un vieu tome relié idem intitulé homeliae in Evangelia.

Item un vieu Livre relié idem La Couverture dechiré intitulé Tirocinium Linguae graecae.

Item un vieu livre relié idem intitulé Philosophus utramque partem Editio nova.

Item un vieu livre relié idem intitulé Cuii vellei (?).

Item un vieu Livre relié idem intitulé Rituale Romanum.

Item un vieu Livre relié idem Rituale Romanum.

Item un vieu Livre relié idem intitulé me dulla theologica ex Sacris Scripturis.

Item un vieu Livre relié idem intitulé Sacro Sancti et oecumenici Concilii tridentini.

Item un vieu idem Couvert en grosse toile intitulé Curusus theologicus par Monsieur Maufiles.

Item un vieu idem relié en parchemin intitulé Ethica Seu philosophica.

LE CLERGÉ DE LA NOUVELLE-FRANCE

(Suite)

Sous-diacres

Louis Mercier, S. Valier, Hôp. Gén., 27 août 1713.

Frère Bernardin, St-Valier, Hôp. Gén.

Étienne Auclair, S. Valier, Cathédrale, 7bre 13, 1713.

Pierre Auclair, S. Valier, Cathédrale.

Jacques Brisard.

Michel Poulain, S. Valier, Cathédrale, 7bre 13, 1713.

Alexandre Cloutier, Cathédrale.

Frère Antoine Dulino, Réc.

Fr. Augustin Quintal, Réc., Cathédrale, 7bre 13, 1713.

Fr. François, Réc.

- Fr. Luc Flamand, Réc., Cathédrale, 7bre 13, 1713.
Fr. François Briquemacher, Réc., Cathédrale.
Pierre Caillet, Cathédrale, 8bre 8.
J. Bte Duquet, Cathédrale.
Jacques Leslache, août 24, 1713.
Perot.
Fr. Gelase de Lestage, réc., 7bre 16, 1714.
Leclerc.
Tilorier.
Richard.
Claude Lavoye, Cathédrale, mars 16, 1715.
Louis Lepage.
André Jorian.
Joseph Voïers.
Joseph Chasles, mars 16, 1715.
Paul Armand Ulric, Cathédrale, mars 15, 1716.
Thaumur, chapelle des Religieuses de Ml, mai 24.
Jean-Bte Arnaud, chapelle de l'Evêché, 8bre 4.
Jean Mercier, Cathédrale, avril 2, 1718.
Pierre Laure, Jés., Ste Trinité, Hop. gén., juin 4, 1719.
Joseph Resche, Hop. gén., Xbre 23.
Louis Maufiles.
Joachim Fornelo.
J. Bte Lacoudray.
Alexandre St Simon.
Fr Bonaventure Liénard, Réc., Hop. gén., juin 30, 1720.
Fr Bernardin Levasseur, Réc., Hop. gén.
Louis Hyacinthe Dumeni, Réc.
Charles Ant. de Tonnacour, Hôp. Gén., fév. 28, 1722.
Pierre Haimard.
J. Bte Poulin.
Benjamin de Laronce, de Paris, 7bre 18, 1723.
Fr. Simon, Hôp. gén., 9bre 30.
Fr. Ambroïse, Réc.
Fr. Michel, Réc.
Fr. Julien, Réc., Hôp. gén.
J. Bte Ratel, Hôp. gén., Xbre 5.
Louis Chevallier.
Roger Lechasseur.

- Michel Courtin.
Pierre Dupont, 3e dim., Hôp. gén., sept., 1724.
Fr. Emmanuel, Réc., Hôp. gén., Xbre 21, 1725.
Fr. Salvien Boucher, Réc., Hôp. gén., 8bre 7, 1725.
Fr. J. Bte Resche, Réc., Hôp. gén.
Joseph Lacombe, dioc. de Québec, Hôp. gén., 9bre 11.
Jean Bte Brault du Mans.
J. Bte Grenet, mars 17, 1726.
Charles de la Jaimerois.
August. Mercier.
Eustache Chartier, de Lotbinière, avril 6.
Jacques Lelièvre.
Eustache Chartier, de Lotbinière, avril 6.
Jacques Lelièvre.
Ambroise Gaillard, dim. des Rameaux, Hôp. général
avril 6.
François Rouillard.
Mathurin Joseph Jacrau, Hôp. gén., 9bre 9.
Pierre Valois.
Jacques de Lignery, 4 dim. de Car. Hôp. gén.
Simon Alexis Angers, 4 dim. de Car., Hôp. gén., 1727.
François Louis Soupiran, Dosquet, Cath., mars 4 1730.
Joseph Gagnon.
Joseph Courier.
Bernardin, Jos., Boulanger de Tournai, Cath. chap.,
août 20.
Joseph Cadrin, Cathédrale chap., juill. 15, 1731.
Philippe D'aillebout Demusseaux.
François Martel.
Joseph Dufrost.
Louis Gastongay, Dosquet, Cathéd., juill. 15, 1731.
Pierre Falaize, Dosquet, Cath. chapelle, 7bre 22.
François Doinet, Cath. chapelle.
Jean Félix Proteau.
Antoine Abra.
Etienne Marchand, Cathédrale chapelle.
Jacques Guion fresnai.
Philippe René de Portneuf, Cath. chapelle.
J. Bte Barbel, Réc., Cath. chapelle, mars 29, 1732.

- François Marie Carpentier, Réc., Cath. chapelle.
Pierre Denis Corru, mars 8.
Charles Lefebvre Duchouquet.
Fr. J. Bte Barbel, Réc., Samedi de la pas., Cath. chap.,
mars 29.
Louis Philippe Desgly Mariauchaud, cath., 8bre 8, 1734.
François Ignace Levasseur.
J. Bte Noël.
Louis Chaumont, Cornoten.
Charles Poqueleau.
Louis Chs. Mazurier, Cornoten.
J. Bte Gosselin, d'Amiens.
René Richer, Cornoten, chap. de l'Ev., avril 2, 1735.
François M. Carpentier, Réc.
Jacques Chefdeville, cathéd., 7bre 20, 1741.
Joseph Romain Dolbec.
Michel Gervais.
Louis Jean Desbruères, Bituricen.
Fr. Didace né Claude Cliche Réc.
Fr. Hyppolite né Ant. Hervieux.
Fr. Maurice né Jean Ls. Lacorne.
Fr. Raphaël né J. Bte Parent.
Fr. Hyacinthe né Louis Claude Amiot.
Fr. Charles Baron.
Fr. Étienne Carpentier.
Fr. Louis Chartier de Lotbinière.
Fr. Justinien né Ls. Alex. Constantin.
Gaspard Dunières, chap. Ursul., mai 16, 1742.
Jos. Frs. Perrault.
Augustin Cimon Desroches.
J. Bte Laurent Morisseaux, chap. Ursul., mai 16, 1742.
J. Bte Frichet.
Henri M. Cain dit La Taille.
Thomas Blondeau.
Pierre Boucault, Rhédon.
François Marganne de la Valtrie, chap. Ursul., 7bre 19.
Charles Louis Baudouin.
Fr. Alexis.
Fr. Isidore.

Fr. Félix.
Fr. Augustin.
Simon Raizaine, chap. Sém., mai 27, 1744.
J. Bte Maisonbasse.
Fr. M. Brassard, Hôp. gén., 7bre 19.
François Petit, cathéd., Xbre 8, 1742.
Alexis Leclerc, chap. Ev., juin 11, 1745.
Yves Ambroise Renoyer.
François Morisseaux.
Claude Carpentier.
Pierre Garran.
Joseph Basile Parent, chap. Ev., juin 4, 1746.
Pierre Chaufour.
Augustin Plante, Cathéd., 7bre 20, 1747.
Charles Ange Colet.
Basile Papin.
Laurent Louis Parent.
Charles Garran.
Jacques François Curot.
François You de la Découverte.
Pierre Antoine Porlier, chap. Ev., mars 30, 1748.
Pierre Petit, Cathédrale, avril 5, 1749.
Antoine Lagroix.
Louis Michel Guay.
Louis Nicolas Godefroi de Normanville.
Antoine Moran.
Charles Desbergères de Rigauville.
Louis Paschal Sarrault.
Joseph Fillion.
Louis Brassard, Cathédrale, 7bre 17, 1749.
François Duburon, Cathédrale, 7bre 17, 1749.
Fr. Elzéar, réc., né Frs. Maugé.
Fr. Joseph, né Carpentier, réc.
François Leguerne, Chap. Ev., 7bre 15, 1751.
Antoine Proult.
Matthieu Camin Lataille.
J. Bte Gatién.
Ignace Desroches.
Pierre Laurent Bédard, Chap. Ev., août 23, 1752.

- Charles Magdeleine Youville du frost.
Fr. Gabriel Hanensier, réc.
Joseph Trutaut, Xbre 22.
Michel Marie Marcou.
Jacques Hingan.
Fr. Luc né Leonard Philibert Callet, Réc.
Gilles Louis Cugnet, Chap. Ev., 9bre 14, 1753.
Michel Beriaux.
Jacques Hingan.
Pierre Renault, Chap. Ev., Xbre 27.
Fr. Théodore né Claude Loiseau, Réc.
Fr. Joachim né Charles Massy, Réc.
Fr. Antoine né Jean Deperet, Réc.
Médard, Petrimoult, Chap. Ev., juillet 14, 1754.
Ignace Gamelin.
Pierre Marchand, avril 12, 1755.
Fr. Étienne, Réc.
Joseph Amable Trutaut, Chap. Sém., 7bre 17, 1755.
François Borel.
J. Bte René Leridon de Sallières.
Charles Duberger, Chap. Sém., 7bre 15, 1756.
Fr. Louis, Réc., Chap. Sém., 7bre 21, 1757.
Fr. Ange, Réc.
Fr. Dominique, Réc.
Pétrum Parent.
Michel M. Marcou.
Joseph Hypp. Fileau, Chap. Sém., 7bre 30.
J. Bte Curateau.
Fr. Emmanuel, Chap. Urs., 7bre 22, 1758.
Jean François Hubert, Egl. Sém., juil. 6, 1766.
François Dézéry, Egl. Sém., juillet 20.
Jean M. Verreau.
Fr. Jean Jos. Casot, Jés.
Fr. J. Bte Noël, Jés.
Pierre René Hubert, Egl. Sém., 7bre 20, 1766.
Fr. Ch. Bailly de Messein.
Alexis Maquet, Jés.
Pierre Denaut, Egl. Collège, Xbre 19.
Pierre Matthieu Maugras, Egl. Montl, fév. 15, 1767.

- J. Bte Corbin, Egl. Sém., juin 13.
Jean Frs. Lefebvre.
François Cherrier.
Pierre Gibeau, Hôp. Gén., 7bre 19, 1767.
Chs. Frs. LeMer St Germain, Egl. Sém., Xbre 17, 1768.
J. Bte Noël Pouget, Egl. Sém., Xbre 23, 1769.
Jean Jac. Berthiaume, Egl. Sém., Juil. 1, 1770.
Joseph, Martel, Egl. Sém., août 18, 1771.
Louis Beaumont, Egl. Sém., juin 13, 1772.
Jean Bro.
Joseph Mathurin Bourg.
Jos. Et. Demeule.
Frs. Noiseux.
Ant. Aide Créqui.
Louis Payet.
Jean F. X. Lefebvre.
Jean André Guil. Guillemain, Hôt. Dieu Mont., 7bre 19.
Augustin David Hubert.
Joseph Racine Desgly, Egl. Sém., 9bre 15.
Pierre Jos. Compain dit Lespérance, Hôt. Dieu Mont.,
août 15, 1773.
Antoine Fouché, Hôt. Dieu Mont., 8bre 24.
Charles Jos. Deschenaux, Hôtel Dieu Mont., avril 2,
1774.
Pierre Conefroy, Cathéd., mai 18.
Laurent Thomas Bédard.
Laurent Bertrand.
Alexis Rivet.
Pierre René Amb. Martel, Cathéd., mai 18, 1774.
J. Bte Dubois.
J. Bte Dumouchelle.
Jac. Desrome dit Descareaux.
Charles Frs. Perrault, Egl. Sém., 8bre 30, 1774.
Jean Marie Fortin, Egl. Sém., juin 10, 1775.
Pierre Picard.
Joseph Verreau.
Pierre Huot.
Pierre Victor Archambault.
Benj. Nic. Mailloux.

- Louis Ant. Hubert, Egl. Sém., 7bre 23.
Charles Basile Campeau, Egl. Sém., août 18, 1776.
Paul Ambroise Bedard.
Arnaud Dudevaut, Cathéd., Xbre 21.
Jean Lahaille, de Tarbes.
F. X. Dufeaut.
Bernard Claude Panet, Egl. Sém., août 17, 1777.
Nicolas Henri Catin.
Jacques Panet, Egl. Sém., 8bre 19.
Charles Faucher, Egl. Sém., août 16, 1778.
Jean Bte Deguirre.
Jacques Guichaux.
Charles Perrault, Egl. Sém., mai 29, 1779.
Pri. Prisq. Gagnon.
Charles Chauveaux, cathéd., août 15, 1779.
Emerix Ant. Lemer.
J. Bte Guil. Durouvray.
Roch Luillier.
Jos. M. Vézina.
Jos. Maurice Jean.
Pierre Nicolas Labadie, Egl. Sém., mai 20, 1780.
Louis Gabriel Lenoir.
Pierre Lafond.
Thomas Kembert.
Antoine Rinfret, Egl. Sém., mars 31, 1781.
Antoine Robert, chap. S. Joachim, 7bre 22, 1781.
Pierre Ant. Galet, chap. S. Joachim, 7bre 22, 1781.
J. Bte Griault.
Chs. Ecuyer.
Adrien Leclair.
Michel Jos. Paquet.
Antoine Hamel.
Jos. Laurent Ducharme, Egl. Sém., 8bre 20, 1782.
Guil. Matthieu de Lorimier.
-

UNE BOUDERIE DE M. DE RIGAUD

Les lettres intimes nous révèlent souvent des points obscurs du passé que la Grande Histoire est impuissante à expliquer malgré qu'elle ait à sa disposition les pièces officielles des gouvernements. En voici une de l'intendant Bigot nous fait connaître un événement dont Garneau ni Ferland n'ont parlé. Le fait n'est pas très important, il mérite toutefois d'être signalé, puisqu'il nous expliquera l'espèce de froideur qui exista dans les tout derniers jours du régime français entre le Chevalier de Lévis et M. de Rigaud, gouverneur de Montréal, et frère du marquis de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle-France.

Dès la perte de la bataille des Plaines d'Abraham et la mort du marquis de Montcalm, le gouverneur de Vaudreuil envoya un exprès au chevalier de Lévis pour lui remettre le commandement des troupes.

Or, M. de Rigaud, frère du gouverneur de Vaudreuil, ambitionnait ce poste et il fut vexé de le voir confier au chevalier de Lévis. C'est ce qui ressort bien clairement d'un billet envoyé au chevalier de Lévis le 4 octobre 1759. Bigot écrivait :

“M. de Rigaud est si piqué contre M. de Vaudreuil au sujet de votre commandement, qu'il s'est retiré de chez lui et a été loger chez Feltz. Je travaille à lui faire entendre raison là-dessus, ce qui n'est pas aisé, et à le faire revenir chez M. son frère.”

Nous ignorons si Bigot réussit à reconcilier les deux frères. Il n'est plus question de cette bouderie de M. de Rigaud dans les lettres de Bigot au chevalier de Lévis.

ACTE DE MARIAGE DE LOUIS LIÉNARD DE
BEAUJEU ET GENEVIÈVE LEMOINE
DE LONGUEUIL

Notre-Dame de Québec, 22 février 1753

Le vingt-deux de fevrier mil sept cens cinquante-trois après avoir accordé dispense de deux bans pour le Mariage ci dessous, et après la publication d'un ban de Mariage faite au prône de la Messe parroissiale le Dimanche precedent entre M. Louis Liennard de Beaujeu Écuyer Sieur De Villemonde Capitaine d'Infanterie veuf de D^{lle} Louise Charlotte Cugnet, fils de feu M. Louis Liennard, Écuyer, Sieur De Beaujeu, Chevalier de l'Ordre Royal et militaire de S^t Louis, Lieutenant de Roy de la ville et du gouvernement des Trois-Rivieres, et de défunte Dame Therese Migeon ses pere et mere, d'une part, et D^{lle} Geneviève Le Moine De Longueuil Soulange, fille de Monsieur Joseph Le Moine, Écuyer, Sieur De Longueuil, Chevalier de l'ordre Royal et Militaire de S^t Louis, Lieutenant de Roy de la ville et du gouvernement de Quebec y Commandant; et de Dame Geneviève Joibert de Soulange ses pere et mere de la paroisse de Quebec d'autre part; ne s'étant découvert aucun empêchement au dit Mariage, Nous henry-Marie Dubreil De Pontbriand Evêque de Québec avons reçu leur mutuel consentement et leur avons donné la benediction nuptiale dans la Chapelle de l'Évêché, suivant les formes prescrites par nôtre Mere la S^{te} Eglise, et ce en presence de Monsieur Joseph Le Moine De Longueuil et de Dame Geneviève Joibert de Soulange pere et mere de l'Épouse, de M. De Ramezay Major de place, de M. Foucault premier Conseiller au Conseil Supérieur, de M. Duplessis De Moranpont grand-prévôt en ce païs, de M. de Fonville, de M. La Maletie, de Dame Louise Dusautoy veuve de M. Cugnet et de plusieurs autres parens et amis sous-signés ainsi que les Époux.

Beaujeu de Villemonde — genevieve LeMoine Longueuil Soulange — Longueuil — Fonville — Joibert de

Longueuil — Ch^r Longueuil — De Ramezay — L. Granville — Foucault — J. F. Récher Ptre — Longueuil fils — Duplessis M. — Briand Chne — Dusautoy Cugnet — Ladaletie — Cugnet Eccl — h. m. eveque de quebec.

LA TERRE DE NOËL LANGLOIS À BEAUPORT

Voici d'abord, du nord-est au sud-ouest, c'est-à-dire à partir des chutes Montmorency, le site des terres des premiers concessionnaires de la seigneurie de Beauport, avec l'année de concession et leur largeur en front sur le fleuve:

Jehan ^{en}Gay (1638), dans la seigneurie de Beaupré (Boischatel).

Rivière de Montmorency, les chutes

Paroisse Saint-Louis de Courville

<i>Nos</i>		<i>Arpents</i>
1	François Hébert-dit-Le-Compte (De Roussy) — (1655)	5 ou 6 (1)
2	Antoine Pelletier (1644 et 1655) — No cadastral 59, d'après M. Alfred Cambray	6
3	Martin Grouvel (avant 1644, passe à Guillaume Pelletier, en 1644	6
4	ruisseau James Bourguignon (1645)	5
5	Martin Grouvel (1649)	4
6	Pierre Lemieux (1649) — No cadastral 233, d'après M. Alfred Cambray	2

Paroisse Notre-Dame de Beauport

- 7 Arrière-fief Duchesnay (1651)
9 arpents de front sur le fleuve, retrécissant à 4 arpents de large à 15 arpents

(1) L'opinion de M. Alfred Cambray est connue par cette requête, et ne recit pas Jehan Gay, le concessionnaire en 1638 sous Pierre Guyon.

du fleuve, soit au chemin du roi, et borné au nord-est à Pierre Grenier et au sud-ouest à Aubert (de la Chenaye); profondeur totale environ 1 lieue (Cf: gr. Saillant, 18 juin 1764) Moitié nord-est du fief: Nos cadastraux 234, 234a, 235, 235a, 236, 237, et 238.

	9
8 Arrière-fief de la Ferté (1651)	8 ou 9
9 Arrière-fief Beaumarchais (1651)	8 (1)
10 Noël Langlois (1637 et 1655)	4)
11 Jean Côté (1645)	3)
) 18
12 Arrière-fief de la Clousterie (1634)	5½)
13 Arrière-fief du Buisson (1634)	5½)
embouchure de la rivière du Buisson	
14 Commune, bourg du Fargy, domaine seigneurial, manoir, etc.	13?

84?

Selon mesurage dû à l'obligeance de feu M. Louis Giroux et de M. Lucien Castonguay, arpenteurs, effectué sur le plan officiel de Beauport d'après les largeurs des terres indiquées au tableau qui précède, en tenant compte des plans antérieurs et autres sources d'information, la terre de Noël Langlois, de 4 arpents de front, correspondrait aux lots cadastraux actuels Nos 341 à 351 inclusivement. C'est ce qui nous reste maintenant à prouver par les actes de transmission de propriété et, au besoin, à l'aide de la généalogie (11). Au lecteur que ce genre de casse-tête intéresserait de façon toute particulière de nous dire si nous avons réussi. Les difficultés de l'entreprise nous ont forcé de donner beaucoup plus d'ampleur à ce travail que nous l'aurions souhaité. Il s'agit d'ailleurs de notes accumulées au cours des onze dernières années.

Le 29 juin 1637, en présence de Jean de Lespinasse, commis au greffe de Québec, et sous la signature du gouverneur de Montmagny, qui le confirme ainsi dans ses fonctions, Robert Giffard, seigneur de Beauport, concédait à

Noël Langlois (1606-84), *a titre hereditaire*, 300 arpents de terre en roture, proche la pointe de Lessé, à Beauport, complantés en bois de haulte futaye, entre deux lignes parallèles et commençant dun bout sur le bord du grand fleuve et finissant (à l'autre bout) tant et aussi havant que la concession du seigneur s'estant dans les terres, c'est-à-dire jusqu'à la rivière de Montmorency. Or comme la profondeur initiale de la seigneurie était de $1\frac{1}{2}$ lieue, ou 126 arpents, la terre de Noël Langlois était censée mesurer: $300/126$, soit 2.38 arpents de large. Le dénombrement dont Giffard a fourny acte au bureau de Messieurs de la compagnie, dix ans plus tard, le 30 mars 1647 (1), nous aurait sans doute renseigné davantage, mais cette pièce ne paraît pas avoir été retracée. Le 5 février 1645 (gr. Tronquet), Jean Côté (16.-61), arrivé dans la Nouvelle-France un an après Noël Langlois, obtenait une concession de 3 arpents de front, qui longeait la terre de ce dernier, du côté du sud-ouest. Et le 19 octobre 1649 (gr. Bermen), François Baugy (1587-post 1767) obtenait aussi concession de 2 arpents de terre de large, immédiatement au nord-est de la terre de Noël Langlois. A partir de 1651, cette terre de Baugy se trouva dans l'arrière-fief Beaumarchais, que le seigneur de Beauport concéda, cette année-la, à sa fille Louise Giffard, future épouse de Charles de Lauzon-Charny (2).

Le 1er mai 1655 (sous-seing-privé au gr. Badeau (3)), l'acte de concession originaire, de 3 arpents de front, de la terre de Noël Langlois était cassé et annulé, et remplacé par une concession de 4 arpents de large, au même endroit, et alors bornée (au nord-est) aux terres de M. Charles de Lauzon-Charny, c'est-à-dire au fief Beaumarchais, et (au sud-ouest) joignant aux terres de Jean Costé. Noël Langlois y gagnait pour la peine, puisque son domaine passait ainsi de 300 à 500 arpents de terre en superficie. Cette terre, de 4 arpents de large, de Noël Langlois, fut arpentée par l'ingénieur Jean Bourdon, le 23 avril 1658, qui la situe entre celles de Messire Jean de Lauzon, chevalier et grand senéchal de la Nouvelle-France, au nord-est, et de Jean Côté, au sud-ouest.

Le 31 octobre 1665 (gr. Duquet), c'est-à-dire la veille

de la mort de sa femme, Noël Langlois et Françoise Garnier concédaient à leurs deux plus jeunes fils, Jean Langlois (Saint-Jean) (1648-91) et Noël Langlois-(Traversy) (1651-93), *a chacun deux arpens de terre de front, sur trente de profondeur, sur leur terre de Beauport, a commencer un arpent au dessus des bornes qui ont esté plantées par Me (Jean Guyon) du Buisson et continuer jusques aux dits trente arpens de profondeur; la concession de Jean Langlois le cadet joignant aux terres de feu Jean de Lauzon (l'arrière-fief Beaumarchais), et celle de Noël Langlois, son frere, ira en suivant a costé de luy.* Ces deux actes de concession n'eurent apparemment pas de suite. En effet, toute la moitié nord-est de la terre ancestrale passa à Noël Langlois-Traversy, moins de vingt ans plus tard. Le même jour (même greffe), Noël Langlois et Françoise Garnier, son épouse, se faisaient donation mutuelle au dernier vivant les biens.

De son premier mariage avec Françoise Garnier, Noël Langlois avait eu huit enfants qui contractèrent mariage à leur tour, mais aucun de son second mariage avec Marie Crevet, veuve de Robert Caron. Jean Langlois-Boisverdun (1641-87), son fils aîné, établi *au Pavillon*, à Saint-Pierre, I.O., renonça à la succession de ses père et mère, dès le 12 juillet 1666 (gr. Duquet, minute disparue). Un an avant sa mort, les 10 et 14 juin 1683 (gr. Filion), Noël Langlois faisait donation de la moitié nord-est (a à f) de sa terre à son fils cadet, Noël Langlois-Traversy, et partageait l'autre moitié en 6 tranches (g. h. i. j. k. et l.) du nord-est au sud-ouest, entre ses autres enfants, comme suit :

(*Arrière-fief Beaumarchais*)

moitié nord-est

(a à f) Noël Langlois-Traversy (1651-93),
de Beauport,

2 arpents

moitié sud-ouest

(g) Marie Langlois (1646-87), épouse de

	François Miville (1632-1711), de la côte de Lauzon,	$\frac{1}{4}$	d'arpent
(h)	Jean Langlois-Saint-Jean (1648-91), de Beauport,	$\frac{3}{4}$	"
(i)	Anne Langlois (1637-1704), épouse de Jean Pelletier (1627-98), de la Grande-Pointe (Saint-Roch-des-Aulnaies),	$\frac{1}{4}$	"
(j)	Marguerite Langlois (1639-97), épouse de Me Paul Vachon (1630-1703), notaire, de Beauport,	$\frac{1}{4}$	"
(k)	Jeanne Langlois (1643-87), veuve de René Chevalier (1626-ant 1681), du bourg du Fargy près l'église de Beauport.	$\frac{1}{4}$	"
(l)	Elizabeth (ou Isabelle) Langlois (1645-96), veuve de Louis Côté (1636-68), remariée à Guillaume Lemieux (1648-1725), de l'île aux Grues,	$\frac{1}{4}$	"
	Total:	4	"

(Ancienne terre de feu Jean Côté)

Moitié est — tranches "a" — "f"

Considérons d'abord le cas de la tranche principale, de 2 arpents de front, sur 126 arpents de profondeur, passée à Noël Langlois-Traversy (1651-93). Dès le 7 décembre 1683 (gr. Filion, No 180), Noël Langlois-Traversy tentait d'établir un colon au centre de sa dite terre en profondeur, et concédait à Mathurin Chaillé: 1 arpent de terre de front, complantée en hauts bois, à prendre par devant (et d'un bout) au pied d'un petit côteau, joignant la sapinière, qui est au bout de ses terres labourées, sur 40 arpents de profondeur: finissant (d'autre bout) et par derrière au (reste de la terre du) donateur; et joignant (au nord-est) l'autre moitié de la terre du bailleur, et (au sud-ouest) à (la portion de terre de) François Miville. Mathurin Chaillé *n'ayant fait aucun travaux dessus, ni exécuté les clauses de son contrat*, Traversy reprit cette terre, qu'il reconcéda à Louis Levesque, (maçon et) *Me tailleur de pierre*, le 9 août 1685 (gr.

Filion, No 196). Ce dernier ne paraît pas, non plus, avoir gardé sa concession.

Noël Langlois-Traversy mourut en 1693, laissant de son premier mariage avec Aymée Caron (1656-85), trois enfants: François (1673-post 1741), 20 ans; Marie-Anne (1675-post 1748), 18 ans; et Marie-Thérèse (1684-1703), 9 ans; et de son second mariage avec Geneviève Parent (1670-1720), quatre autres enfants: Jean (1688-1767), 5 ans; Geneviève (1690-1748), 3 ans; Noël (1692-post 1745), 2 ans; et enfin Louise-Catherine, 1 mois. Geneviève Parent renonça à son droit de communauté de biens dans la succession de son défunt mari, le 27 janvier 1694 (gr. Jean-Robert Duprac), de sorte que la terre de feu Noël Langlois-Traversy ne fut partagée qu'entre ses enfants.

Le 2 juin 1694 (gr. Duprac), quatre mois après leur mariage, Jean Côté et Marie-Anne Langlois (1675-post 1738), sa femme, vendaient à *honorable femme Genevieve Parent veufve de feu Noël Langlois Sr de Traversy, pour et au nom de ses enfants delle et du dit feu Traversy, 73½ pieds de terre de front, sur une lieue et demye de profondeur, à Beauport, escheus à la d. Marie-Anne Langlois par le deces de feu le Sr de Traversy et de Aymée Caron, ses pere et mere.* Le 14 février, suivant (même gr.), Jean Côté, habitant de l'île d'Orléans, reconnaissait avoir reçu la somme de 260 livres et 8 sols de Vincent Vachon Sr de Laminée, procureur de Jean Caron, tuteur des mineurs de Noël Langlois-Traversy et d'Aymée Caron, à lui échues comme ayant épousé Marie-Anne Langlois. C'est ainsi qu'il ne resta dès lors que deux enfants du premier lit et quatre du second à partager dans la terre de feu Noël Langlois-Traversy. Le 11 mars 1721 (gr. Jean-Robert Duprac), Noël Langlois-Traversy (1692-post 1745), de Beauport, âgé de 25 (?) ans, le plus jeune des deux fils issus du second mariage de feu Noël Langlois-Traversy (1651-93), avec Geneviève Parent, vendait, pour 300 livres, à René Toupin-(dit-Lapierre) (1675-1758) et à Geneviève Langlois-Traversy (1690-1748), son épouse, beau-frère et belle-soeur du vendeur, du village Saint-Joseph à Beauport, 56½ pieds de terre de front, étant la part d'héritage à lui appartenant par succes-

sion de feu Noël Langlois-Traversy et (feu) Geneviève Parent. Noël Langlois-Traversy fils était sur le point de se marier, puisqu'il épousa Françoise Niquet le 1er juillet suivant, à Saint-François-du-Lac (Yamaska), où il se fixa. Il donna quittance, le 21 janvier 1723 (même gr.).

Ainsi, dans cette terre de 2 arpents de large, chaque part des deux héritiers (restant) du premier lit de Noël Langlois-Traversy aurait été de $73\frac{1}{2}$ pieds de front, tandis que celle des quatre enfants de son second mariage aurait mesuré $56\frac{1}{2}$ pieds de large chacune. Voici comment on peut reconstituer le calcul qui détermina la largeur des parts des héritiers de chaque lit :

180 pieds en 4 parts = 45 pieds	180 pieds en 4 parts = 45 pieds
180 pieds en 8 parts = $22\frac{1}{2}$ "	45 pieds en 4 parts = $11\frac{1}{2}$ "
45 pieds en 8 parts = 6 "	
Total — premier lit: $73\frac{1}{2}$	Total — deuxième lit: $56\frac{1}{2}$ "

Espérons que ce qui suit ne donnera pas lieu à de ridicules procédures judiciaires entre les descendants de Noël Langlois-Traversy, à cause des 6 pieds de front dont fut dépourvue chaque part des héritiers du second lit, au bénéfice de ceux du premier. Voici comment cette répartition aurait dû être effectuée :

La terre toute entière, de 2 arpents de large, avait donc 360 pieds de front sur le fleuve. Les trois enfants du premier lit avaient droit à la moitié de ces 360 pieds, c'est-à-dire à 180 pieds de front. La part de chacun de ceux-ci aurait donc dû être de 60 pieds de largeur. Quant à l'autre moitié, également de 180 pieds de front, elle aurait dû être répartie entre les quatre enfants du second lit. La part de ces derniers aurait donc dû être de 45 pieds de largeur. Cependant, comme l'un des héritiers du premier lit avait vendu, avant partage, sa part (de 60 pieds de front) aux héritiers du second lit, chacun de ceux-ci aurait dû obtenir en outre le quart de 60 pieds c'est-à-dire 15 pieds de plus, soit 60 pieds en tout. Voici comment nous en arrivons là :

Premier lit: 180 pieds en 3 parts=60 pieds)	
Deuxième lit: 180 pieds en 4 parts=45 pieds) 60 pieds en 4 parts=15 pieds)	Récapitulation: 2 parts (restant), de 60 pieds chacune=120 pieds 4 parts, de 60 pieds=240 pieds
60 pieds)	Total: 360 pieds

Nous verrons que l'arpenteur Jean LeRouge sépara et borna ces parts de terre, le 5 novembre 1696. Cependant son procès verbal n'a pas été retracé. Quoiqu'il en soit notre information permet de les situer comme suit, du nord-est au sud-ouest:

(a) François Langlois-Traversy (1673-post 1741),	4 perches
(b) Thérèse Langlois-Traversy (1684-1703),	4 "
(c) Noël Langlois-Traversy (1692-post 1745),	3 "
(d) Geneviève Langlois-Traversy (1690-1748), épouse de René Toupin-Lapierre (1674-1758),	3 "
(e) Jean Langlois-Traversy (1688-1767),	3 "
(f) Louise-Catherine Langlois-Traversy (1693-ant 1730), épouse de Jean Huppe-Lacroix (1692- post 1749),	3 "
Total:	2 arpents

Jean Langlois-Traversy (1688-1767), l'aîné des deux fils issus du second mariage de Noël Langlois-Traversy avec Geneviève Parent, se fixa à Sainte-Foy peu après son mariage, en 1712, avec Madeleine Bisson. Son frère utérin, Noël Langlois-Traversy (1692-post 1745) s'établit à Saint-François-du-Lac (Yamaska), en 1721. Nous savons par l'État civil que François Langlois-Traversy (1673-post 1741), issu du premier mariage de Noël Langlois-Traversy avec Aymée Caron, fut le seul de ses trois fils qui se soit fixé à Beauport. Il épousa Jeanne Beaugy, en 1696, et leurs treize enfants naquirent et furent baptisés dans cette même pa-

roisse. Un acte d'accord, intervenu le 24 mars 1697 (gr. Duprac), avec Geneviève Parent, sa belle-mère, remariée en 1695, avec Jacques Avice (1671-1748), prouve que François Langlois-Traversy occupait dès lors la portion de terre qui lui revenait dans celle de feu son père; tandis que la veuve de Noël Langlois-Traversy, avec Jacques Avice, son second mari, occupaient encore l'autre partie de la terre, située au sud-ouest. En 1704, comme nous le verrons plus loin, Jacques Avice se porta acquéreur du quart d'arpent de front des héritiers Miville dans la terre de feu Noël Langlois père. Cette part de terre (g) était située entre la portion de Louise-Catherine Langlois-Traversy (1693-ant 1730), au nord-est, et la terre de Jean Beaugy, au sud-ouest.

La carte du sieur Gédéon de Catalogne, lieutenant des troupes, datée de 1709, ne mentionne aucun Langlois ou Traversy à Beauport. Mais on y voit, vis-à-vis une petite pointe non dénommée, mais qui est assurément la *pointe de Lessé* — la terre de *Deni Avis*, c'est-à-dire Jacques Avice, fils de Denis. Nous savons que Jacques Avice ne possédait qu'un quart d'arpent de front (g) dans la terre de feu Noël Langlois père, tandis que la tranche suivante, au sud-ouest (h), appartenant alors à Jean Beaugy, mesurait $\frac{3}{4}$ d'arpent de front. Or la carte de Catalogne montre la terre de Jacques Avice comme trois fois plus large que celle de Jean Beaugy. Il s'en suit que ce cartographe inclua avec la terre de Jacques Avice, celle des héritiers Traversy, mesurant 2 arpents de front. C'est ainsi qu'il donna une largeur totale de $2\frac{1}{4}$ arpents (d à g inclusivement), sur $1\frac{1}{2}$ lieue de profondeur, à cette terre de Jacques Avice. Quoiqu'il en soit la terre des héritiers Traversy (a-f), ainsi omise sur la carte de Catalogne, de 1709, était alors bornée au nord-est par *la Maheu*, qui occupait la dernière terre du ci-devant arrière-fief Beaumarchais. Il s'agit de Marie-Charlotte Garnier (1667-1736), veuve de Charles Maheu (1666-1705), remariée en 1707, avec Jean Giroux (1664-1733).

Voici ce que mentionne l'aveu et dénombrement du 1er juin 1725 (4), au sujet de la terre de feu Noël Langlois-Traversy: "les héritiers du nommé Traversy possèdent 1 arpent de front, sur 56 arpents de profondeur, avec maison de

pierre, grange et étable, 15 arpents en labour et 8 arpents de prairie, entre Jean Giroux (1664-1733), au nord-est, et Noël (Vachon-dit) Pomerlaux (1696-1762), au sud-ouest". Une rectification s'impose ici, car les héritiers Traversy possédaient encore à cette époque deux arpents de front, c'est-à-dire toute la terre de feu leur père. De plus cette terre était bornée au sud-ouest par le quart d'arpent de front (g), appartenant à Jacques Avice et à ses co-héritiers. Notons cependant que le dénombrement ne donne à la terre des héritiers Traversy que 56 arpents de profondeur, au lieu de 126 (1½ lieue): Il faut croire que la terre de Mathurin Chaillé-dit-Patura, qui passa à Louis Levesque, puis à Jacques Avice, et qui se trouvait au bout de celle des dits héritiers entraînait en ligne de compte. Dans ces conditions les héritiers Traversy possédaient en outre 28 à 30 arpents de profondeur, en arrière de cette ancienne terre de Chaillé.

Mais avant de suivre plus loin les mutations de cette terre des héritiers Traversy (a-f), voyons ce que devinrent les six autres tranches (g-l), formant la moitié sud-ouest de l'ancienne terre de Noël Langlois père, réservées pour le légitime de ses autres enfants.

Tranche g

Charles Miville, époux de Marie Savaria (Savary), de Beauport, fils de François Miville et de Marie Langlois, paraît avoir acquis la totalité du quart d'arpent de front qui revenait à sa mère. En effet, le 29 août 1704 (gr. Duprac), Noël Maillou et Louise Marcou, habitants de Beauport, vendaient, pour 250 livres tournois, à Jacques Avisse (1671-1748) et à Geneviève Parent (1670-1720), son épouse, un quart d'arpent de terre de front, sur la profondeur de la seigneurie, joignant (au nord-est) à François Langlois-Traversy (?) et (au sud-ouest) à Jean Baugy (1663-1720), par le devant le fleuve St-Laurent, et par derrière le fief de MM. du Séminaire de Québec (la seigneurie de Beaupré), à eux appartenant par échange avec Charles Miville et Marie Savaria, sa femme, le d. Miville l'ayant eu pour une part de Jean-Baptiste Miville, son frère, autre part de Jacques

Miville, son autre frère, et plusieurs autres parts de ses frères et soeurs, cohéritiers dans le dit quart d'arpent de terre de défunte Marie Langlois, leur mère.

L'inventaire de la communauté de Jacques Avisse et de feu Geneviève Parent (10 décembre 1720, gr. J.-R. Duprac) révèle d'ailleurs que ces époux possédaient $\frac{1}{4}$ d'arpent de terre de large dans la terre de feu Noël Langlois, tenant (au nord-est) à François Langlois-Traversy (?), et (au sud-ouest) à Jean Baugy, où il y avait $4\frac{1}{2}$ arpents en valeur, c'est-à-dire la tranche "g" de notre tableau.

Si les deux colons que Noël Langlois-Traversy avait tenté d'établir vers 1684 sur la partie ouest de sa terre en profondeur ne firent pas de défrichement, l'un d'eux laissa pourtant son nom — le désert à Patira — à l'endroit où il avait voulu se fixer. Il semble que Jacques Avise, dont le quart d'arpent de terre (g) longeait celle de Mathurin Chaillé, du côté du nord-est, s'en soit porté acquéreur entre 1685 et 1696, c'est-à-dire avant le partage de la terre de Noël Langlois-Traversy entre ses enfants. Dès lors cette ancienne terre de Chaillé se trouva pour la plus grande partie sur les portions d'héritage de Jean (e) et de Louise-Catherine Langlois-Traversy (f), mesurant 3 perches de front chacune, et qui s'étendaient sur toute la profondeur de la terre.

Le 18 janvier 1728 (gr. Duprac), Eustache Avise transportait à Jean Langlois-Traversy (1688-1767) la quatrième partie — sans doute à titre d'héritier pour un quart — dans 3 perches de terre de front, sur la profondeur d'une habitation (40 à 42 arpents), sise dans la terre de défunt Noël Langlois-(Traversy), au lieu nommé le désert à Patira, acquise cy-devant par le Sr Jacques Avisse du nommé Mathurin Chauier (ou Mayier)-dit-le-Patura. Ne serait-ce pas plutôt de Louis Levesque que Jacques Avise avait fait cette acquisition? Observons en effet que Traversy avait repris cette terre de Chaillé pour la reconcéder à Levesque. Et le 28 janvier 1730 (gr. Duprac, Avise transportait aussi à Jean Lagroix, veuf de Catherine Langlois-(Traversy), 13 à 14 pieds de front, pareillement enclavés dans la portion d'héritage de ce dernier. Peut-être Jacques Avise n'avait-il acquis qu'une partie de l'ancienne terre de Chaillé ou de Le-

vesque, car à l'origine celle-ci se prolongeait depuis le quart d'arpent de Jacques Avice, au sud-ouest, jusqu'à la portion d'héritage de René Toupin inclusivement et même d'une perche au delà, vers le nord-est. Nous croyons plutôt qu'avec le temps — plus de 44 ans s'étaient écoulés depuis le départ de Chaillé — on avait fini par oublier la véritable largeur de sa terre enclavée, sans doute restée en bois debout et sans grande valeur.

Au partage de la moitié du quart d'arpent de front (g), appartenant à feu Geneviève Parent, en vertu de sa communauté de biens avec Jacques Avice, les héritiers étaient vraisemblablement au nombre de sept dont quatre enfants de son premier mariage avec Noël Langlois-Traversy (1651-93), et trois (5) de son second avec Jacques Avice (1671-1748). La part de chacun dans cette moitié de 45 pieds, c'est-à-dire 22½ pieds, était donc de 3 pieds et 2 pouces.

Eustache Avice (1709-87), le seul fils de Jacques Avice et de Geneviève Parent qui ait atteint l'âge d'adulte (6), contracta trois mariages: 1° en 1739, avec Reine Langlois; 2° en 1749, avec Agnès Goulet; et enfin 3° à Beauport, le 25 octobre 1779, avec Marguerite Lépine. Il fut inhumé dans cette dernière paroisse, le 7 avril 1787, et ne laissait pas de fils. A sa mort la famille Avice s'éteignit au Canada.

Dans son contrat de mariage, le 26 avril 1739 (gr. Jacob), avec Reine Langlois (1716-48), fille de Clément Langlois (1682-1747) et de Marie-Anne Prévost. Jacques Avice, son père, lui avait simplement donné la jouissance de ce qui lui appartenait dans ce quart d'arpent de terre (g), c'est-à-dire de la moitié. Ses six autres cohéritiers vendirent à *Ustache Avisse* leurs droits successifs, soit 3 pieds et quelques pouces de large (1/7 en l'autre moitié en ¼ d'arpent de front, tenant (au nord-est) à *François Langlois-Traversy* (?), et (au sud-ouest) à feu *Jean Baugy*, en présence du notaire Duprac, aux dates suivantes:

Jean Langlois-Traversy (1688-1767), le 18 janvier 1728;

Noël Langlois-Traversy (1692-post 1745), le 13 octobre 1728;

Jean Huppé-dit-Lacroix (1692-post 1749), veuf de

Louis-Catherine Langlois-Traversy (1693-ant 1730), le 28 janvier 1730;

François Trefflé-dit-Rottot (1693-1735) et Marie-
(Jeanne) Avice (1700-50), son épouse, le 28 juillet 1731;

Michel Hamel et Elizabeth Avice (1710-66), sa femme, le 16 mars 1732.

La septième héritière, Geneviève Langlois-Traversy (1690-1748), épouse de René Toupin-Lapierre (1674-1758), mourut avant d'avoir disposé de sa part d'héritage dans ce quart d'arpent de terre (g). L'inventaire de sa communauté avec René Toupin, le 23 novembre 1748 (gr. Pierre Parent) mentionne, en effet, *une portion d'héritage de terre et bati-mens (à elle) échus de Geneviève Parent, sa mère, dont le d. René Toupin ne sait point la quantité, d'autant que le partage des biens n'a point esté fait et se doit faire incessamment*. C'est pourquoi Ustache Avisse dut acquérir cette septième et dernière part d'héritage, des enfants de René Toupin et de feu Geneviève Langlois. L'inventaire de feu Reine Langlois, première épouse d'Eustache Avice, le 25 septembre 1749 (gr. Pierre Parent), mentionne parmi les titres et papiers: *quatre billets d'acquisition (du d. Eustache Avice), provenant: 1° de Nicolas Maheux et de Marie-Louise Toupin (1715-57), sa femme; 2° de Dorothee Toupin; 3° de Joseph Giroux (1710-74), veuf de Geneviève Toupin (1709-48); et 4° d'Alexandre Dauphin (époux de Marie-Thérèse-Louise Toupin)*. Ceux-ci promettaient de lui en faire passer acte à sa première requisition. D'après ce que nous venons de voir, Eustache Avice se trouvait dès lors propriétaire de plus des 6/7 de la moitié du quart d'arpent de terre (g), échu à Geneviève Parent, sa mère. Il lui restait à acquérir les droits des mineurs de René Toupin et de feu Geneviève Langlois dans la septième part.

Quant à l'autre moitié du dit quart d'arpent (g), dont Eustache Avice n'avait obtenu, par son contrat de mariage, que la jouissance, Jacques Avice, son père, veuf de Geneviève Parent, s'en trouvait toujours propriétaire. Il mourut en 1748, sans en avoir disposé. Cet immeuble revenait donc de droit aux seuls enfants issus du second mariage de Geneviève Parent avec Jacques Avice. Ceux-ci décidèrent de le fai-

re vendre à la criée, comme en font foi les pièces suivantes :

“L’an 1749, le (dimanche) 23 mars à la requête des Srs Soupirant, Michelle Amelle et Ustache Avise, veue leur pouvoir, jay (Pierre Maillou, capitaine du fief de Beauport) huissier soussigné, certifie avoir fait les trois criées dun card darpent de terre de front, borné (au nord-est) à François Traversy (Jean Langlois-Traversy) (1688-1767), et (au sud-ouest) à (feu) Jean Beaugis (1663-1720), etc; il a monté à catorse cent une (1401) livres par le nommé Jean Baugis fils (1724-70), et après avoir plusieurs fois crier en la manière accoutumée à la porte de l’Église paroissiale, et ne se trouvant plus offrant que le d. Beaugis jay luy ay adjudgé et jay dressé le present proces verbal”.

Le lendemain, 24 mars 1749, en présence du notaire Dulaurent, le Sr Simon Soupirant (1704-64), chirurgien, et Marie-(Jeanne) Avise (1700-50), son épouse (veuve de François Trefflé); le Sr Eustache Avisse (1709-87), habitant de Beauport; et le Sr Michel Hamel, habitant de Sillery, et Elizabeth Avisse (1710-66), son épouse, héritiers chacun pour un tiers de feu Jacques Avisse (1671-1748) et de feu Geneviève Parent (1670-1720), leurs père et mère, apprenant les criées, vente et adjudication faites sur leur ordre, à Jean Beaugis fils (1724-70), mineur de 24 ans de Jean Beaugis (1696-post 1752), habitant de Beauport, d’un quart darpent de terre de front, (borné au nord-est à Jean Traversis (1688-1767) et au sud-ouest à Charles Beaugy (1706-81); cf: gr. Pierre Parent, 16 janvier 1770), vendaient et cédaient au dit Jean Beaugy le dit immeuble (g), conformément à l’adjudication. Jean Beaugy fils (1724-70) cédaient en même temps à son frère Charles (1706-81) et à Elizabeth Crête, épouse de ce dernier, *ses voisins au sud-ouest*, la partie du dit quart d’arpent (qu’il venait d’acquérir) à prendre depuis et joignant le coin du nord-est du bout d’en haut de la grange desd. concessionnaires, en allant en descendant jusqu’à la clôture actuelle des dits concessionnaires, ce qui peut contenir 145 pieds de front, sur 1½ arpent de longueur, aboutissant à lad. clôture.

L’acte qui précède n’est pas tout-à-fait exact, car Eustache Avise vendait non seulement sa part d’un tiers, qui lui

venait de son père, dans la moitié du quart d'arpent en question, mais aussi plus des $\frac{6}{7}$ de l'autre moitié, échue à sa mère, et à lui appartenant, tant pour sa propre part d'héritage de $\frac{1}{7}$, que pour avoir acquis celles de ses cohéritiers. Les deux autres vendeurs ne pouvaient d'ailleurs disposer que de ce qui leur appartenait, soit chacun $\frac{1}{3}$ dans la moitié du quart d'arpent (g).

Eustache Avice était aussi propriétaire de deux autres terres, au bourg du Fargy, celle du *Roy des Bacquets*, et celle du *Ruisseau des Cailles*, qui lui venaient de son grand-père paternel (Cf: gr. Duprac, 3 mars 1701; gr. Pierre Parent, 16 octobre 1765; et gr. Vachon, 15 novembre 1681).

Jean Beaugy (1624-70), fils de Jean Beaugy (1696-post 1752) et de Marie Drouin (1684-1751), épousa en premières noces, en 1746, Marguerite Garnier (1726-59). L'inventaire de cette première communauté, le 16 janvier 1760 (gr. Pierre Parent) révèle que ces époux possédaient alors *un cart darpent de terre de front, sur la profondeur du sci-gneur, proche le sault de Montmorencie, tenant au nord-est à Jean Traversy (1688-1767), et dautre costé a Jean Traversy? Ne s'agit-il pas ici de notre tranche g? En second mariage, Jean Beaugy épousa Jeanne Barbeau, en 1760, et mourut en 1770. L'inventaire de sa seconde communauté, le 29 octobre 1770 (gr. Pierre Parent), mentionne encore ce même cart darpent, tenant au nord-est à Jean Traversy (1688-1767), et au surois à Charles Baugis (1706-81), lequel cart darpent est coupé dun arpent et demie ou environ.*

Les bornes indiquées, au nord-est, dans les actes de mutations qui précèdent ne semblent-elles pas indiquer que les 3 perches de terre de front, qui appartenaient, en 1696, à Louise-Catherine Langlois-Traversy, future épouse de Jean-Huppé-dit-Lacroix, c'est-à-dire notre tranche f, située à l'extrémité sud-ouest de la terre de feu Noël Langlois-Traversy, étaient passées, avant 1749, à Jean Traversy (1688-1767), époux de Madeleine Bisson, établi à Sainte-Foy? Ce dernier était encore propriétaire de sa propre portion d'héritage, c'est-à-dire la tranche e, en 1749.

(A suivre)

LÉON ROY

Publié par le Bureau des Archives de la Province de Québec

Vol. 10

LEVIS - SEPTEMBRE 1920

No 9

LE BULLETIN

DE

RECHERCHES HISTORIQUES

ORGANISÉ PAR LE BUREAU DES ARCHIVES

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

Imprimé par la Société d'Éditions
et de Publications de la Province de Québec



1920-1921

PIERRE-GEORGES ROY

